

Vous êtes titulaire d'un des diplômes suivants :

- Enseignement technique secondaire inférieur ou assimilé (ETSI ou CTSI) en rapport avec la fonction ;
- Titre de compétence de base délivré par le Consortium de validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré ;
- Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises et en lien avec l'emploi considéré.

Etre titulaire du permis de conduire de catégorie C valable pour la conduite en Belgique ou d'un brevet nacelle sont considérés comme des atouts.

MISSION

L'agent·e effectue tous les travaux d'électricité basse et très basse tension dans le cadre des festivités soutenues par la Ville.

COMPETENCES REQUISES

Savoir

- Avoir des connaissances approfondies en électricité basse tension et très basse tension ;
- Maîtriser les règles de sécurité ;
- Maîtriser, sur un plan technique, le matériel et les matériaux utilisés ;
- Avoir une bonne connaissance des matières liées à sa sphère d'activité ;
- Avoir des notions du fonctionnement d'une administration communale.

Savoir-faire

- Maîtriser les techniques en rapport avec les travaux d'entretien, de rénovation ou d'aménagement sur les réseaux basse et très basse tension ;
- Etre capable d'interpréter et de mettre en pratique une notice, un plan, une consigne de sécurité ;
- Respecter les procédures et les délais imposés ;
- Etre capable de comprendre d'appliquer les dispositions légales et réglementaires ;
- Collaborer efficacement avec les services internes et externes.

Savoir-être

- Faire preuve de précision, de soin et de méthode ;
- Faire preuve de polyvalence, de réactivité et de flexibilité ;
- Être capable de partager son savoir et son savoir-faire ;
- Etre capable de travailler en équipe et de contribuer au maintien d'un environnement de travail agréable.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Assurer les raccordements et le montage des installations électriques utilisées lors des festivités soutenues par la Ville et dans le cadre des missions du SLT ;
- Exécuter dans les règles de l'art les travaux d'entretien ou d'aménagement en électricité des installations et des bâtiments dans lesquels il lui est demandé d'intervenir ;
- Donner les conseils techniques pour la réalisation des travaux qui lui sont confiés ;
- Détecter toute anomalie ou incident pouvant mettre en cause la sécurité et les faire remonter immédiatement à la hiérarchie ;
- Prendre l'initiative d'une intervention au premier degré à titre préventif ou curatif ;
- Veiller et assurer l'entretien du matériel ;
- Veiller au nettoyage des espaces de travail ;
- Mettre en œuvre les procédures validées ;
- Participer à l'élaboration des systèmes d'informations et à leur mise à jour ;
- Respecter les règles et consignes de sécurité et de bien-être au travail ;
- Exécuter toutes les activités non spécifiques mais indispensables à la qualité de la fonction et du service.

A TITRE INDICATIF

- **Contrat** à durée indéterminée (contrat à durée déterminée ou contrat de remplacement le cas échéant) ;
- **Application de l'échelle barémique D2** au coefficient actuel de liquidation, soit un salaire mensuel brut indexé de 2.727,80 € en début de carrière et de 3.671,37€ en fin de carrière ;
- **Epreuves** : réussir un examen de recrutement portant sur les matières relatives au poste de travail à occuper ;
- En vertu de l'article 33 du règlement relatif à l'organisation et aux moyens d'action des cabinets des membres du Collège communal, le personnel recruté au sein des services de la Ville devra quitter ses fonctions au sein du Cabinet afin d'occuper effectivement le poste ;
- Constitution d'une réserve de recrutement ;

- En vertu de l'article 135bis du statut administratif, il pourra être pourvu aux emplois vacants par la désignation, par voie de transfert, d'agent-e-s dont la relation de travail est unilatéralement définie par un autre service public. Il sera veillé à ce que les grades considérés soient les mêmes et à ce que les candidat-e-s réunissent toutes les conditions d'accessibilité prévues pour porter le grade à conférer ;
- Horaire fixe prévu mais dans le cadre de vos missions, une certaine flexibilité horaire est nécessaire. Vous pourrez être amené-e à effectuer des heures supplémentaires, conformément à la réglementation en vigueur ;
- **Quelques avantages :**
 - Possibilité de reprise d'ancienneté barémique dans le secteur privé et dans le secteur public ;
 - Remboursement à 100 % des frais de déplacement en transports en commun ;
 - Chèques-repas ;
 - Possibilité d'évolution de carrière et de formation ;
 - Plan de pension complémentaire.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Le **formulaire obligatoire d'inscription** est à la disposition des personnes intéressées dans les endroits suivants :

- Sites Internet de la Ville de Charleroi, de son CPAS et du FOREM
- Services des Référent-e-s administratif-ve-s de la Ville de Charleroi
- Espace Charleurope, « Guichet d'accueil » - rez-de-chaussée - Boulevard Joseph II n° 11 - 6000 CHARLEROI

Le formulaire obligatoire d'inscription qui ne serait pas dûment complété, daté, signé et accompagné des documents requis ou qui parviendrait d'une autre manière que celles prévues ci-dessous ne sera pas pris en considération.

Pour le **07/08/2026** au plus tard le **formulaire obligatoire d'inscription dûment complété, daté, signé et accompagné d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé**, de la copie lisible des documents suivants : **un extrait du casier judiciaire modèle 595** (pour une activité ne relevant pas de l'éducation) daté de moins de 3 mois, **du diplôme requis, de la carte d'identité (recto/verso) ou du titre de séjour ou du passeport et du permis de conduire (recto/verso** – considéré comme un atout) et/ou **du brevet** (considéré comme un atout) doit être **SOIT** :

- **Envoyé par pli postal**, la date du cachet de la poste faisant foi, à :
Monsieur le Bourgmestre
OFF/2026/022 - C/o Gestion du Personnel - Espace Charleurope - boulevard Joseph II, 11 - 6000 CHARLEROI
- **Déposé, contre accusé de réception**, au "Guichet d'accueil", rez-de-chaussée - Espace Charleurope - boulevard Joseph II, 11 - 6000 CHARLEROI du lundi au vendredi entre 09 h 00 et 11 h 30 ou entre 13 h 30 et 15 h 30.

Parution du **08/07/2026** au **07/08/2026**



CHARLEROI

VILLE DE CHARLEROI

FORMULAIRE OBLIGATOIRE D'INSCRIPTION

OFF/2026/022

OFFRE D'EMPLOI D'ELECTRICIEN-NE AU NOYAU "PRETS-FESTIVITES" (F/H/X)

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : - - NATIONALITE :

N° NATIONAL : SEXE : F H X

TELEPHONE : MAIL :

ADRESSE LEGALE

RUE, AVENUE, CHAUSSEE, ALLEE :

N°, BOITE, APPART. :

CODE POSTAL : LOCALITE :

Possédez-vous un permis de conduire ? OUI NON

Si oui, indiquer la catégorie

Par le biais de quel canal avez-vous vu l'offre d'emploi ?
SITE INTERNET DE LA VILLE DE CHARLEROI, FOREM, LINKEDIN, UVCW, AVIQ, Autres (à préciser)

Dans le cadre d'une adaptation éventuelle de l'organisation de l'examen, présentez-vous un handicap reconnu (cocher la case adéquate) :

OUI NON

Si oui PHYSIQUE MENTAL SENSORIEL

Je déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance de l'offre complète n° OFF/2026/022 ainsi que de la procédure d'inscription ;
- que les renseignements que j'ai fournis sont exacts ;
- répondre aux différentes conditions d'admissibilité reprises dans l'offre susmentionnée.

Fait le - -

Signature obligatoire,